

Det här verket har digitaliserats vid Göteborgs universitetsbibliotek.
Alla tryckta texter är OCR-tolkade till maskinläsbar text. Det betyder att du kan söka och kopiera texten från dokumentet. Vissa äldre dokument med dåligt tryck kan vara svåra att OCR-tolka korrekt vilket medför att den OCR-tolkade texten kan innehålla fel och därför bör man visuellt jämföra med verkets bilder för att avgöra vad som är riktigt.

This work has been digitised at Gothenburg University Library.
All printed texts have been OCR-processed and converted to machine readable text.
This means that you can search and copy text from the document. Some early printed books are hard to OCR-process correctly and the text may contain errors, so one should always visually compare it with the images to determine what is correct.



HISTOIRE NATURELLE
DES OISEAUX D'AFRIQUE,

P A R

FRANÇOIS LEVAILLANT.

12^e LIVRAISON.

Vélin

A P A R I S ,

CHEZ J. J. FUCHS, LIBRAIRE, RUE DES MATHURINS, HÔTEL DE CLUNY.

CET ouvrage composé d'environ quatre cents planches, paroîtra régulièrement tous les mois, par cahiers de six planches avec leurs descriptions; savoir :

IN-FOLIO, sur papier vélin nom de Jésus, satiné, avec figures coloriées et en noir, 30 fr.

IN-QUARTO, sur papier vélin nom de Jésus, satiné, avec figures coloriées, 15 fr.

IN-QUARTO, sur beau papier fin nom de Jésus, avec fig. en noir, 6 fr.

IN-DOUZE, avec fig. en noir, t. I et II, br. 7 f. 20 c. et 9 fr. francs de port.

DE L'IMPRIMERIE DE H. L. PERRONNEAU RUE DU BATTOIR, N^o. 8.



Biomedicinska biblioteket
RARA

ligg fol: 25

RARA

ligg fol: 25





M^r Lebrachet Reinold D^r

Cl^{re} Fossard Sculp.

Le Bacbakiri. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

SECONDE DIVISION
DES
PIE-GRIÈCHES.

LE BACBAKIRI, N^o. 67,

FIG. 1 et 2.

LES pie-grièches de la seconde section se distinguent de celles de la première bien plus encore par leurs habitudes et leurs ports que par leurs formes; cependant on remarquera dans les divers traits de leur conformation extérieure plusieurs caractères très-différens qu'il est facile de saisir au premier coup-d'œil. Elles ont le bec plus allongé et moins courbé; les tarsi sont également plus longs, et leurs ailes moins amples et plus courtes; les premières grandes plumes, s'étendant moins en pointe, rendent enfin l'aile plus arrondie par le bout, aussi volent-elles généralement moins bien. Ces caractères de la coupe de l'aile influant beaucoup sur la manière de voler des oiseaux, ceux-ci ne se rencontrent que très-rarement sur le sommet des arbres,

où nous avons fait remarquer que les pie-grièches de la première section se perchoient toujours de préférence; il est même des espèces dans cette seconde division, que la nature exclut entièrement de dessus les arbres élevés; elles cherchent leur nourriture parmi les buissons bas et touffus, dans le centre desquels elles se cachent soigneusement, et vivent principalement de chenilles, de vers et de toutes sortes d'insectes. La foiblesse de leurs aîles leur interdit toute espèce de chasse au vol, aussi quand il leur arrive de se saisir de quelques oiseaux, ce ne sont que des jeunes ou des individus blessés ou affoiblis par quelque accident. Enfin, jusque dans leur port et leurs attitudes on remarque de la différence entre ces pie-grièches et celles dont nous avons déjà parlé dans notre première division, qui s'approchant davantage par leurs mœurs des oiseaux de proie, en ont pris l'attitude droite et presque perpendiculaire quand elles sont perchées; et comme eux, habitent constamment les mêmes cantons où elles se montrent à découvert pendant des heures entières, posées sur les mêmes branches, et où l'on est encore certain de les retrouver chaque jour; tandis que les pie-grièches de la seconde division se montrent très-rarement; toujours cachées dans les buissons touffus, on ignoreroit leur présence si elles ne se trahissoient pas par leur ramage qui sans cesse les décèle. Etant toujours en mouvement et ne se tenant jamais tranquilles à la même place pour guetter leur proie, leur attitude est plus inclinée, pendant qu'elle doit nécessairement être droite et plus perpendiculaire chez les oiseaux qui ont l'habitude de se tenir perchés longtems sans bouger, et cela par rapport à l'à-plomb qu'ils sont obligés de prendre pour ne pas fatiguer leurs pieds par le poids du corps qui, dans tous les oiseaux, est bien plus considérable du côté de la poitrine que de celui du ventre. Enfin, nous avons vu que les pie-grièches de la première section se mettent en embuscade sur le haut des

arbres, d'où elles guettent leur proie, et se jettent sur tout ce qui passe à leur portée; tandis que celles-ci sont continuellement en recherche et fouillent très-soigneusement tous les buissons d'un immense terrain, qu'elles parcourent régulièrement sans se fixer à une place choisie, et pas même dans un canton exclusif, à moins que ce ne soit au moment de la ponte et de l'incubation; tems où généralement tous les oiseaux se choisissent un lieu commode dont ils ne s'éloignent pas beaucoup, et où du moins ils reviennent plusieurs fois par jour.

La pie-grièche d'Afrique à laquelle nous avons donné le nom de Bacbakiri est, de toutes les pie-grièches d'Afrique, de la seconde division, celle qui paroît le plus se rapprocher, par sa forme, de celles de la première. Cette même espèce est celle que Brisson a décrite sous le nom de merle à collier du Cap de Bonne-Espérance, et dont il donne la figure dans le N^o. 30, fig. 1, de son ornithologie, tome II. Edwards a beaucoup mieux reconnu cet oiseau dont il donne aussi le portrait (1), et qu'il place, avec juste raison, parmi les pie-grièches; mais il s'est trompé sur son pays. Du moins s'il habite aussi l'île de Ceylan, il est faux qu'il ne se trouve que là; car il est, au contraire, très-commun au Cap de Bonne-Espérance. Buffon, ou du moins Montbeillard (car c'est lui qui dans l'ouvrage de Buffon a décrit cet oiseau) ayant remarqué que les deux naturalistes que nous venons de citer n'étoient point du même avis sur le genre de cet oiseau, et n'ayant pu les mettre d'accord, s'est contenté de faire de la même espèce un plastron noir de Ceylan; nom qu'il lui donne dans sa description, pendant que dans ses planches

(1) Voyez les planches coloriées de l'*Histoire des oiseaux rares*, par Edwards, N^o. 321.

naturellement son chant, si on peut parvenir à l'exprimer par un sifflement. J'observerai de plus que les deux premières syllabes doivent être coupées d'une manière très-distincte, chacune par un coup de langue, et prononcées d'un ton grave et sonore, pendant que les deux dernières, bien plus aigues, se lient ensemble. Je remarquerai encore que fort souvent la première des deux dernières syllabes monte au *fa*, comme il arrive aussi quelquefois qu'elle ne va qu'à l'*ut*; mais dans tous ces cas la dernière est plus basse, et ne diffère de celle qui la précède que d'un semi ton. Aussitôt que le mâle entonne ce chant d'appel, qui n'appartient qu'à lui seul, la femelle, qui n'est jamais très-loin de lui, répond aussitôt, sur un ton moins élevé, cou-it, cou-it (1). Si on s'exerce à bien rendre ces différens cris, rien n'est plus facile que de faire venir à volonté ces oiseaux très-près de soi. J'étois parvenu à si bien les imiter, que je pouvois à mon gré faire approcher fort près de moi le mâle ou la femelle, et quand il m'arrivoit de tuer un mâle, si quelques minutes après je le contrefaisois, j'étois sûr d'avoir aussi sa compagne; et la même chose avoit lieu dans le cas contraire.

Au reste, ces pie-grièches sont peu farouches, et se laissent facilement approcher à la portée du fusil; elles se nourrissent principalement de vers, de chenilles, d'araignées et de toutes sortes d'insectes: mais comme elles ne volent pas fort bien, par rapport à la petitesse de leurs aîles, elles ne se jettent que sur les jeunes oiseaux dont le vol n'est point encore assuré. J'ai pourtant remarqué qu'elles étoient d'un naturel sanguinaire et cruel; enfermées dans une volière, elles mettent tout à mort;



du moins c'est ce que nous éprouvâmes au Cap avec le fiscal Boers, un jour qu'étant l'un et l'autre absens, ses nègres prirent un Bacbakiri mâle qu'ils lâchèrent dans une grande volière remplie d'autres oiseaux. A notre retour ces nègres, croyant nous apprendre une nouvelle qui nous feroit grand plaisir, nous annoncèrent la belle capture qu'ils avoient faite. A la description qu'ils nous firent, je reconnus aisément l'oiseau dont ils parloient, et me doutant aussitôt du ravage que devoit avoir commis ce nouveau prisonnier, nous nous transportâmes bien vite à la volière, où nous apperçûmes le plus grand dégât, et trouvâmes tout dans l'effroi. Déjà treize oiseaux avoient été tués et gissoient sur la terre; beaucoup d'autres étoient blessés, et tous les autres épouvantés à l'aspect de leur ennemi, s'étoient réfugiés dans tous les coins et tous les trous où ils avoient pu se fourrer, et où nous les vîmes entassés les uns sur les autres. Ayant mis à mort l'oiseau destructeur, nous rétablîmes le calme dans la volière, en recommandant toutefois aux nègres de bien se garder d'y lâcher par la suite des oiseaux avant que nous ne les eussions vus. Au reste, cette espèce, ainsi que celle que j'ai décrite sous le nom de fiscal, rodoit continuellement autour de la volière, et cherchoit à surprendre quelques oiseaux au moment où ils s'accrochoient avec leurs griffes après les treillages de laiton qui la garnissoient tout autour.

Le Bacbakiri est, sans contredit, un des plus beaux oiseaux du genre des pie-grièches; celle enfin dont le plumage est le plus agréablement peint. Du gris, nué d'une légère teinte olivâtre, occupe le dessus de la tête, le haut du derrière et des côtés du cou; un sourcil jaune qui commence aux narines, couronne l'œil; deux cordons noirs, dont chacun des bouts prend naissance au coin de la bouche et longe les côtés du cou, soutiennent un large plastron de la même couleur, qui, tombant sur la

poitrine, l'orne très-agréablement. L'espace compris entre les cordons et la plaque, ou autrement, la gorge et le devant du cou sont d'un beau jaune de jonquille, ainsi que tout le reste du plumage inférieur du corps jusqu'aux recouvrements du dessous de la queue. Le manteau, les scapulaires et généralement tous les recouvrements des ailes et du croupion sont d'un verd olivâtre, égayé par une riche teinte jaunâtre. Le bout des premières plumes de l'aile est d'un brun noirâtre; du reste, elles sont d'un verd olive dans leurs barbes extérieures, et d'un noir lavé intérieurement. La queue est étagée à peu près de la même manière que celle de notre pie-grièche grise d'Europe; c'est-à-dire que lorsqu'elle est étalée, son extrémité forme une portion de cercle et non un fer de lance comme celle du fiscal ou celle de notre pie d'Europe. Les deux plumes du milieu sont du même verd que le dessus du corps; les autres sont en partie noires et du reste jaunes à leur pointe; mais le jaune occupe toujours plus d'espace à mesure que la plume se raccourcit; de sorte que c'est la dernière de chaque côté qui est la plus entièrement de cette couleur. Le bec et les ongles sont noirs, les pieds bruns. Les yeux ont une teinte d'un brun rougeâtre,

Le Bacbakiri mâle est à peu près de la longueur de notre merle, mais il est cependant moins gros de corps. La femelle est un peu plus petite, et ressemble du reste absolument au mâle, à une légère teinte près, qu'elle a de moins foncée dans ses couleurs. Ainsi Montbeillard s'est trompé à l'égard de la femelle de cet oiseau, qu'il assure n'avoir pas les cordons et la plaque noire du mâle. Quant à la figure N°. 358 des planches enluminées de Buffon, à laquelle il renvoie comme ressemblant beaucoup à cette femelle, il faut convenir qu'elle a donc été bien mal coloriée, car elle n'a pas le moindre rapport avec la description qu'il donne de cette prétendue femelle, qui,

au surplus, est bien effectivement celle du Bacbakiri dans son jeune âge. Dans cet état, non-seulement le mâle et la femelle n'ont point le plastron noir et ses deux soutiens, mais il leur manque également ce joli gris olivâtre de la tête et le beau jaune du corps et des sourcils; car tout le dessus de la tête, le cou par derrière, le manteau, les recouvremens des ailes, enfin tout le plumage supérieur est d'un vert olive; la gorge est blanchâtre; le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune gris tirant sur l'olivâtre. Le jaune de la queue est aussi plus terne. Enfin, je renvoie le lecteur à la planche *in-4°*. cotée N°. 67, où je donne les portraits du mâle et d'un jeune de cette espèce.

Le mâle et la femelle Bacbakiri se séparent rarement; ils nichent dans les buissons touffus; la ponte est de quatre ou cinq œufs qu'ils couvent tour à tour. Lorsque les petits sont éclos, ils suivent fort longtems le père et la mère qui en ont un soin particulier; ils forment alors une petite société dont les individus, vivant ensemble dans un accord parfait, ne s'isolent que lorsqu'ils peuvent se passer des secours du père et de la mère; et ce n'est enfin qu'au printems suivant, après avoir mué deux fois, qu'ils prennent leur beau plumage.

Les Namaquois donnent à cette pie-grièche le nom d'*hoép*, précédé d'un fort clappement de langue; et les Hottentots colons la désignent par le nom d'*orép*.





Lebrun Reinold D.

Clé Tessard Sculp.

Le Boubou. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois

L E B O U B O U , N^o. 68 ,

FIG. 1 ET 2.

L'ESPÈCE de pie-grièche dont il est question ici, et que j'ai nommée, comme la précédente, par onomatopée, a déjà, à ce que je présume, été décrite par Montbeillard, sous le nom de merle noir et blanc d'Abyssinie (voyez à l'article des merles étrangers, tome VI de l'*Histoire des oiseaux* de Buffon, édition in-12, p. 111, N^o. 43). Cette description convient, à bien des égards, à l'oiseau dont il s'agit; cependant il n'est pas question du roux du ventre et de celui du dessous de la queue, qu'on remarque dans l'oiseau dont nous parlons, qui d'ailleurs n'est pas un merle. Un caractère dont cet auteur fait mention, en parlant de son merle d'Abyssinie, et qui me fait douter si en effet cet oiseau est de la même espèce que le Boubou du Cap de Bonne-Espérance, c'est qu'au sujet de la queue de son oiseau, il prétend qu'il l'a ronde et carrée par le bout. J'avouerai franchement que je ne connois point cette forme de queue carrée et ronde en même tems par le bout; car si elle est carrée, toutes les plumes sont d'égale longueur; et si elle est ronde, elles sont au contraire étagées comme l'oiseau dont je parle a véritablement la queue faite.

Du reste, le ramage de ma pie-grièche se rapporte assez à ce qu'il nous dit de celui de son merle, car elle chante sans cesse

bou-bou—bou-bou; ce qui imite assez bien le *cou-cou*, ou, si l'on veut, une horloge de bois : il est vrai que la femelle, qui est toujours près de son mâle, répond aussitôt par un autre cri qu'on exprime très-bien par *cou-i*; et elle lui répond si à propos que très-longtems j'ai cru que c'étoit le mâle seul qui chantoit ces syllabes *bou-bou-cou-i*.

Si l'oiseau qu'a décrit Montbeillard est le même que le mien, il faut donc que celui qui l'a observé ait rencontré le mâle seul, et qu'il n'ait pas connu le genre de sa nourriture, car il ne se nourrit pas de fruits et d'herbages, comme nos merles, mais d'insectes, et se jette quelquefois sur les petits oiseaux, comme le *bachakiri*; ce qu'ont bien observé les colons du Cap, qui nomment cet oiseau *swarte canari byter* (mordeur de canaris, noir), ou *bonte canari byter* (mordeur de canaris, tacheté). L'incertitude où nous sommes si le Boubou est de la même espèce que l'oiseau décrit à l'article 43 des merles de Montbeillard, prouve d'une manière indubitable, qu'il est essentiel de ne rien omettre dans une description, et démontre combien la figure de l'animal que l'on veut faire connoître est nécessaire pour ne pas confondre les différentes espèces, sur-tout quand elles ne sont pas décrites avec la plus grande exactitude et d'une manière très-détaillée. Il est vrai qu'une description sera d'autant plus ennuyeuse à lire qu'elle entrera dans de plus grands détails sur les couleurs et les nuances du plumage d'un oiseau; mais je répondrai à cela qu'un ouvrage dans ce genre amusera toujours assez celui qui veut s'instruire, et qu'une description d'objets d'histoire naturelle, n'a pour but que l'instruction et non l'amusement du lecteur. Et malgré le ridicule que Buffon a souvent voulu jeter sur cette manière minutieuse de décrire, suivant lui, il est certain que l'histoire naturelle devra beaucoup aux grands soins qu'a pris Brisson, en dépeignant d'une

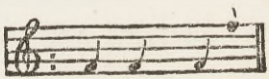
manière aussi détaillée qu'il l'a fait, tous les oiseaux qu'il a donnés : manière qui du moins n'induit point en erreur et le fait consulter avec fruit lorsqu'on cherche si une espèce est déjà décrite ou non. Ce qui est très-difficile, pour ne pas dire impossible, lorsqu'on consulte plusieurs autres écrivains, et notamment ceux qui croient avoir décrit un animal en le désignant par une phrase qui souvent peut s'appliquer et convenir à plusieurs espèces en même tems. Au reste, pour avoir décrit les oiseaux aussi fidèlement que l'a fait Brisson, il faut certainement les avoir bien vus et bien examinés dans le plus grand détail; c'est ce dont on est bien convaincu lorsqu'on lit ses descriptions et qu'on les confronte avec les oiseaux dont il fait mention, et nous avons déjà, dans plus d'une occasion, prouvé le contraire en citant d'autres ornithologistes.

Le Boubou est de la taille de notre petite grive; il se reconnoitra facilement par son vêtement noir dans toute la partie supérieure du corps, y compris les aîles et la queue. La gorge est d'un blanc pur; le devant du cou et la poitrine d'un blanc nué de fauve. Au dessous de la poitrine le blanc est sali d'une plus forte teinte fauve, plus foncée sur les flancs, le ventre et les couvertures du dessous de la queue. Les aîles sont très-petites, encore moins étendues que celles du bachakiri, car elles dépassent à peine la naissance de la queue. Toutes leurs pennes sont d'un noir mat, sur lesquelles tranche une barre d'un blanc de neige qui coupe chacune des aîles, en la suivant dans toute sa longueur, et qui est formée par l'extrémité d'une partie de leurs couvertures moyennes et grandes, et par les bordures blanches de deux pennes voisines du corps, qui se trouvent dans la direction droite de ces couvertures. La queue est absolument noire et très-peu étagée; les yeux sont d'un brun foncé; le bec est noir; les pieds et les ongles sont d'un noir brunâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; tout ce que celui-ci a noir, elle l'a brunâtre, et tout le dessous du corps est presque entièrement fauve, à l'exception de la gorge et de la poitrine qui sont d'un blanc légèrement sali de roux. La barre qui traverse l'aîle est aussi presque en entier roussâtre, excepté dans la partie des couvertures où le blanc est pur.

Dans le jeune âge la femelle n'a pas un atôme de blanc, et plusieurs des couvertures des aîles sont bordées de roux ferrugineux. Dans le même état, on prendroit le mâle pour une femelle tant il lui ressemble alors par les nuances de ses couleurs.

Cet oiseau est très-abondant dans toute la partie sud de l'Afrique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusque dans la Caffrerie, le long de la côte de l'est et dans tous les endroits où j'ai pénétré de ce côté; mais je ne l'ai jamais vu chez les Grands Namaquois, ni dans aucun autre canton de ceux que j'ai traversés dans mon second voyage. Au reste, on peut très-bien le reconnoître, quoiqu'on ne le voie pas, d'après son cri toujours suivi de celui de sa femelle, qui ne se fait jamais entendre si le mâle ne l'interroge. Mais, comme je l'ai fait observer, celui-ci, caché dans les broussailles épaisses, crie d'un ton interrogatif bou-bou; la femelle soumise lui répond incessamment d'une voix féminine cou-ï; et dans ce colloque le bou-bou du mâle et le cou-ï de la femelle se suivent de si près qu'on jureroit, quand ils sont dans le même buisson, que c'est un seul et même cri, qui en finissant s'octavie, ou que le même oiseau fait la demande et la réponse sur ces notes (1).

(1) 
Bou-bou- cou-ï.

Cette espèce niche dans les broussailles du plus difficile accès et parmi les épines. La ponte est de quatre ou cinq œufs; les petits sont couverts, quelques jours après leur naissance, d'un duvet roussâtre, mais sortent nus de l'œuf, comme le sont généralement tous les oiseaux qui doivent séjourner dans le nid après qu'ils sont éclos; tandis que toutes les espèces dont le naturel est de quitter le berceau aussitôt qu'elles sont hors de la coquille, naissent avec un duvet très-fourré pour les préserver. Tels sont en général tous les gallinacés, les canards, les faisans, les cailles, les perdrix, l'autruche, le casoar, les pluviers, les outardes, les cannes pétières, etc., oiseaux dont tous les jeunes non-seulement courent en naissant, mais mangent seuls et sont en état de distinguer ce qui est propre à leur servir de nourriture.

LE GONOLEK, N^o. 69,

FIG. 1 ET 2.

JE laisse à cet oiseau le nom de Gonolek qu'il porte au Sénégal, d'où Adanson nous l'a apporté le premier, en nous apprenant qu'il signifie dans la langue des nègres de cette partie de l'Afrique, mangeur d'insectes. Brisson a décrit la même espèce sous le nom de pie-grièche rousse du Sénégal (1); mais il paroît que l'individu qui a servi à la description qu'il en a donnée étoit dégradé, car ces oiseaux n'ont point, comme il le dit, le dessus de la tête fauve, mais bien d'un beau jaune nuancé d'une légère teinte verdâtre; du moins le mâle a cette couleur, et la femelle a la même partie d'un vert d'olive. Buffon a également décrit cette espèce sous son nom africain de Gonolek, et en donne une figure très-reconnoissable dans le N^o. 56 de ses planches enluminées.

J'ai retrouvé vers les confins du pays des Grands Namaquois ces mêmes oiseaux que j'ai, à mon retour, comparés avec plusieurs individus de la même espèce qui avoient été apportés du Sénégal par Geoffroi de Villeneuve à qui nous devons plusieurs belles espèces nouvelles de ces contrées, et je n'ai remarqué

(1) *Ornithologie* de Brisson, tome II, page 185, planche 17, fig. 2.



J. LeClerc Reinold P.

C. Fessard Sculp.

Le Conolek Mâle.

de l'Imprimerie de Langlois.



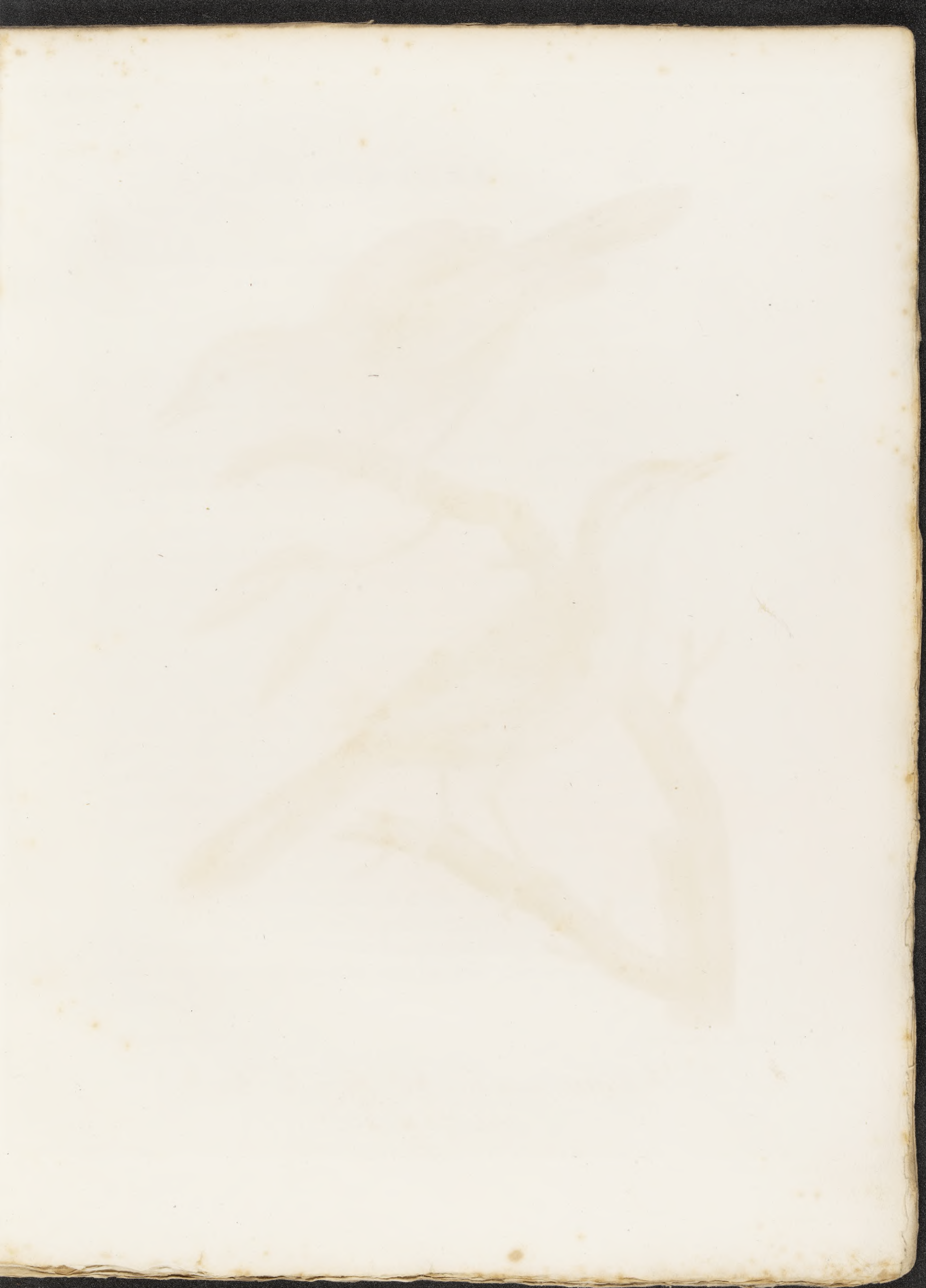
aucune différence ni dans leurs couleurs respectives, ni dans leurs tailles.

Le Gonolek est aussi long mais un peu moins épais de taille que la pie-grièche de l'article précédent, à laquelle j'ai donné le nom de boubou. Il est aisé, au premier coup-d'œil, de voir que ces deux espèces ont absolument les mêmes caractères, et qu'elles sont du même genre; je remarquerai pour être plus exact, que le bec du Gonolek est cependant plus mince, et que les pennes de ses ailes s'allongent un peu plus, aussi vole-t-il moins mal. Le dessus de la tête, comme je l'ai déjà fait observer, est chez le mâle d'un beau jaune très-légèrement nué d'une teinte olivâtre; cette même couleur s'étend en pointe sur le derrière du cou et descend jusque sur le dos. Les joues, les côtés du cou, les scapulaires, le dos, le croupion, les ailes et la queue sont entièrement d'un noir pur sans reflet d'aucune autre couleur. La gorge est d'un rouge nuancé de jaune, et tout le reste du plumage, jusqu'au ventre, est d'un rouge vif des plus éclatans. Les plumes des jambes, du bas-ventre, et celles qui recouvrent le dessous de la queue sont fauves. La queue est très-peu étagée, et par conséquent s'arrondit par le bout. Le bec est noir, les pieds et les ongles sont bruns; les yeux ont une couleur qui approche du brun noisette.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; le dessus de sa tête seulement est d'un verd d'olive terni, et son rouge n'est pas aussi vif.

Je suis resté si peu de jours dans le canton où j'ai rencontré cette espèce, que je n'ai pu faire aucune observation suivie sur ses mœurs; d'ailleurs nous n'y avons tué que trois individus, dont deux mâles et une femelle; et ce fut mon brave Klaas qui

le premier m'apporta un mâle et une femelle qu'il avoit tués du même coup. Nous étant transportés le lendemain dans le même canton, nous vîmes encore une autre couple de la même espèce, dont je tuai le mâle seul, sans pouvoir joindre la femelle. Nous en cherchâmes d'autres pendant les deux jours suivans que nous restâmes dans l'endroit, mais nous n'en revîmes plus. Je n'ai point entendu, ni Klaas non plus, si ces oiseaux avoient un cri ou un chant quelconque; il est vrai que la saison des amours étant passée quand nous les avons trouvés, ceux-ci se taisent peut-être alors comme font généralement tous les autres oiseaux. Je n'ai trouvé dans l'estomac des trois individus que j'ai préparés que des débris d'insectes.





J. Lebrant Reinold D^r

Ch. Fessard Sculp.

Le Tchagra. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

de l'Empire de Langlois

L E T C H A G R A ,

N^o. 70, FIG. 1 et 2.

DES aîles encore plus petites que dans les espèces précédentes, composées de pennes déliées, foibles et courtes, sur-tout dans la partie antérieure que vulgairement on nomme le fouet de l'aîle, excluent, pour ainsi dire, cette pie-grièche de la portion de l'atmosphère dans laquelle volent, en général, tous les oiseaux; des sommets des arbres où ils se perchent et des forêts dont ils fréquentent les toits entrelacés de feuillages. Confinée auprès des racines de ces arbres sur lesquels les autres prennent leur essor, celle-ci rase seulement la terre par un vol lent, court et pénible, à peu près comme un oiseau à qui on auroit rogné les aîles; les siennes, en effet, au lieu de s'étendre en pointe par le bout sont presque carrées dans cette partie, et s'étendent à peine, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à la naissance de la queue: il en résulte en apparence une conformation vicieuse par laquelle cette espèce sort en quelque sorte du genre où je l'ai placée, en même tems qu'elle en diffère aussi par un bec plus alongé encore que celui du bacbakiri, et qui est plus aminci à sa pointe. En effet cet oiseau, par la nécessité physique de sa manière d'être, est peut-être moins pie-grièche encore que l'oiseau précédent qui, ainsi que nous l'avons fait observer, a déjà le bec plus foible que les espèces dont nous avons fait mention dans les deux premiers articles

des pie-grièches de la seconde division. Ainsi celle-ci sera, si l'on veut, le dernier chaînon par lequel la nature passe des pie-grièches à un autre genre voisin. Il en est de même des différens genres d'oiseaux qui tous renfermant plus ou moins d'espèces dont les caractères physiques ou moraux paroissent éloigner d'elles les unes en même tems qu'ils en rapprochent les autres, forment autant d'anneaux qui, les liant à d'autres genres voisins, participent également des premiers et des derniers, tant par les rapports de leur conformation extérieure que par ceux de leurs habitudes et de leur manière de vivre.

La foiblesse des aîles de cette pie-grièche lui interdit absolument toute espèce de chasse au vol, aussi se contente-t-elle de chercher sur les arbrisseaux et parmi les plantes basses, les chenilles, les araignées et les insectes mous qui ne peuvent fuir en s'envolant, comme le font les menthes et les sauterelles dont la plus grande partie sait bien lui échapper.

Ceci montre, comme tant d'autres exemples, combien les habitudes dépendent des formes, et comment aussi la nature les modifie lorsqu'elle veut diversifier les mœurs; quand, par exemple, elle a besoin d'oiseaux de proie pour la plus basse partie de l'air et la surface de la terre. L'autruche, le casoar, le touyou, etc., destinés seulement à courir sur la terre sans la quitter jamais, ont tous les aîles dépourvues de pennes propres à les soutenir dans l'air, pendant que leurs pieds robustes et massifs, leur servent si bien dans les longues marches qu'ils sont obligés de faire. Il en est de même des manchots, qui, formés pour habiter les eaux, n'ont, au lieu d'aîles, non-seulement que des espèces de nageoires, mais dont les pieds sont encore tellement posés par derrière, qu'ils ne peuvent marcher quatre pas à terre sans tomber à plat sur le ventre. Nous voyons

par là que la prévoyante et sage nature, lorsqu'elle organisa les différens êtres par rapport aux besoins qu'elle en avoit pour la perfection de son ouvrage, tout en leur accordant à chacun en particulier les facultés nécessaires à ses grandes vues, a cependant eu la prudence de leur retrancher en même tems ce qui auroit pu les écarter des fonctions auxquelles ils étoient destinés. Grande et sublime leçon pour ceux qui parmi nous se mêlent de gouverner leurs semblables! Il ne suffit pas de faire des lois contre les méchans, mais il faut encore leur ôter jusqu'aux moyens de nuire.

Le Tchagra est de la taille à peu près de notre pie-grièche grise d'Europe; sa queue n'étant qu'un peu étagée, elle est simplement arrondie par le bout. La partie supérieure de la tête est d'un noir bruni légèrement teint d'olivâtre; le derrière du cou et le dessus du corps sont d'un brun tanné, ainsi que les scapulaires; la gorge est blanchâtre. Une bande blanche prend naissance au coin de l'œil, et se prolonge au-delà avec une ligne noire par dessous qui lui est parallèle. Le cou par devant et tout le dessous du corps sont cendrés; les grandes couvertures des ailes et les bords extérieurs des plumes sont d'un roux ferrugineux; le reste en est brun avec une teinte verdâtre par dessus; en dessous elles sont toutes cendrées. Les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun rayé imperceptiblement d'une couleur plus foncée; les autres sont noirâtres; toutes sont terminées de blanc. Le bec est d'un noir de corne, ainsi que les pieds; l'iris est brun.

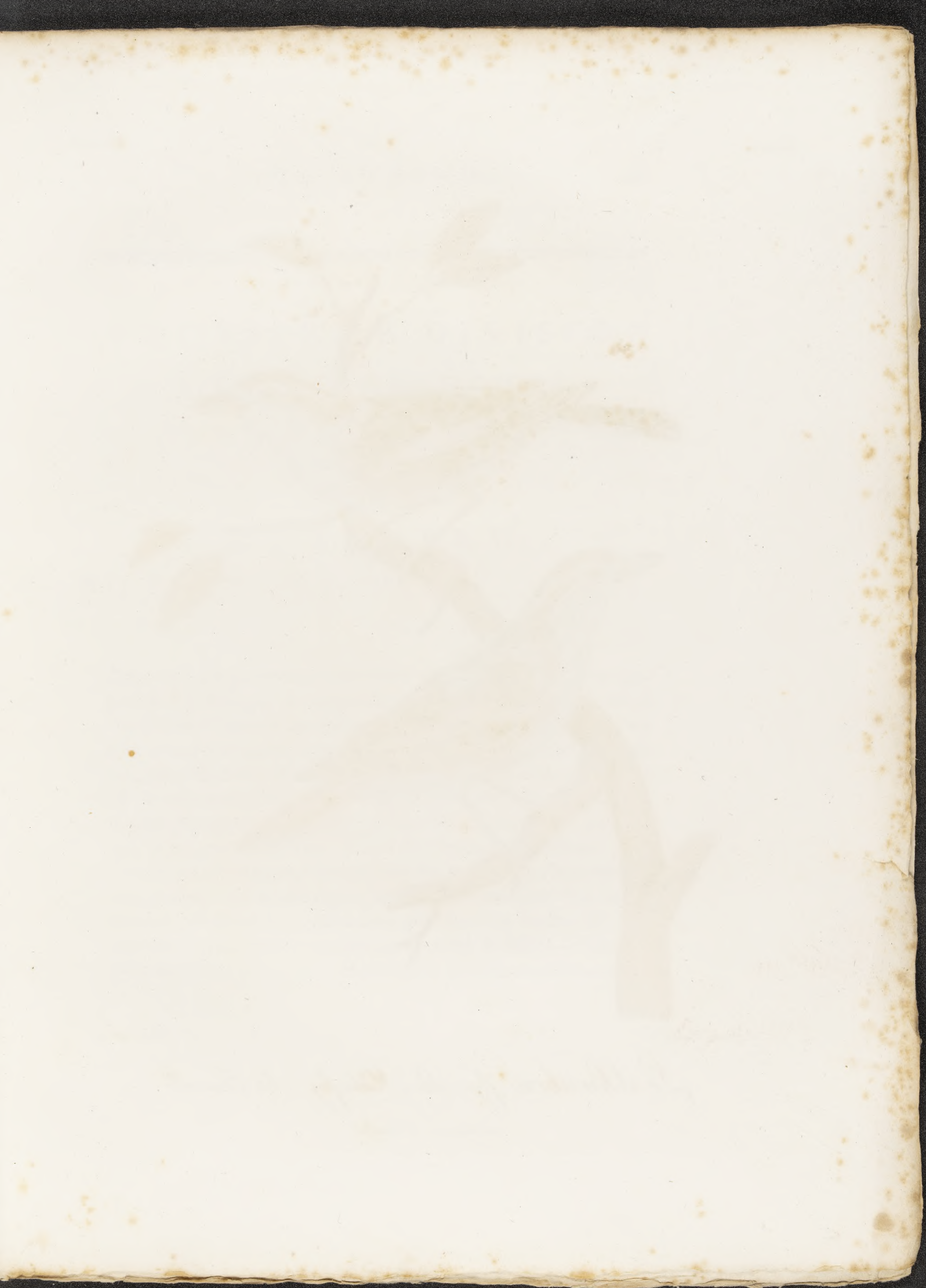
Cet oiseau fréquente les endroits les plus touffus et les plus couverts; il seroit très-difficile à découvrir si son ramage ne le trahissoit sans cesse. Le mâle a un cri qui s'entend de loin, et qui s'exprime très-bien par *tcha-tcha-tcha-gra*, d'où j'ai tiré le

nom de cette espèce. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et elle n'a point le dessus de la tête noir : du reste ils se ressemblent parfaitement sauf une légère teinte plus foncée qu'on remarque sur le manteau du mâle et dans le roux des plumes de ses ailes.

On trouve le nid de ces pie-grièches dans les broussailles ; la ponte est de cinq œufs tachés de brun.

Dans son jeune âge, le Tchagra a tout le dessus du corps d'un brun cendré beaucoup plus clair que ne le représentent les figures que j'ai données du mâle et de la femelle, et son blanc est roussâtre. Ce n'est encore qu'à un certain âge que le dessus de la tête du mâle devient noir.

J'ai trouvé cette espèce dans les environs de la rivière Gamtoos et de là jusque chez les Caffres, mais je ne l'ai point vue dans mon voyage chez les Namaquois. Cette pie-grièche se retrouve encore au Sénégal ; Brisson l'a décrite sous le nom de pie-grièche grise du Sénégal, tome II, page 167. Buffon en fait aussi mention, et en donne une fort mauvaise figure, N°. 479 de ses planches enluminées, sous le nom de pie-grièche rousse à tête noire du Sénégal ; et comme ce naturaliste prétend que toutes les pie-grièches étrangères qui ont des couleurs rousses ne sont que des variétés de notre pie-grièche rousse et de notre écorcheur qui, suivant lui, ne sont aussi qu'une seule et même espèce, il ne donne cet oiseau que comme une variété de la pie-grièche rousse. Voyez dans Buffon la description de l'écorcheur.





J. Lebrun delinavit

M. Fessard sculp.

Le Brubru. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. la Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

TROISIÈME DIVISION
DES PIE-GRIÈCHES.

LE BRUBRU,

N^o. 71, FIG. 1 et 2.

LES espèces qui composent cette troisième section des pie-grièches d'Afrique, se rapprochent de celles dont nous avons fait mention dans la seconde, par la forme de leur bec qui est plus alongé et moins courbé que ceux des pie-grièches de la première division. D'un autre côté, elles s'en éloignent et se rapprochent de celles de la première par leurs ailes plus amples et plus pointues; ce qui leur permet de s'élever sur le sommet des plus grands arbres, parmi les branches desquels elles cherchent très-soigneusement tous les insectes qui leur servent uniquement de nourriture, sans jamais attaquer les autres oiseaux. Aussi ne les trouve-t-on que dans les forêts, où elles parcourent, en petites troupes composées de toute la famille, tous les arbres d'un vaste canton, sans se tenir en embuscade à

la même place, comme nous l'avons fait remarquer à l'égard des premières pie-grièches dont nous avons parlé; elles sont aussi plus silencieuses et ne se font point entendre continuellement, comme notre pie-grièche grise d'Europe, ou comme le fiscal, la pie-grièche rousse et l'écorcheur, qui toutes ont un babil presque continuel; et point non plus comme celles de la seconde division, dont les mâles, ainsi que nous l'avons dit, appellent sans cesse leurs femelles, qui leur répondent aussitôt. Tout ce que nous venons d'observer à l'égard des caractères physiques et moraux par lesquels la nature a distingué les différentes branches de la grande famille des pie-grièches, prouve que ce n'est pas sans fondement que nous les avons partagées en trois sections, de chacune desquelles nous aurions préféré cependant, comme nous l'avons déjà dit, faire un genre séparé; mais nous eussions vu s'élever contre nous toute la troupe scientifique de nos pédans en *us*, qui ne voient pas sans humeur proposer d'autres règles que celles qu'ils ont adoptées. J'ai remarqué qu'en général autant il est facile, par de bonnes raisons, de faire revenir d'une erreur l'homme qui, ayant étudié une science, s'est trompé en donnant ses propres idées, autant il est difficile de persuader et de faire revenir ceux qui, sans études, se sont approprié simplement les opinions des autres: enfin, rien de si obstiné, de si entêté et de si orgueilleux que ces demi-savans qui connoissent tout sans avoir rien vu, parlent de tout sans rien savoir, jugent de tout sans rien entendre, et décident et tranchent souvent même où l'homme instruit hésite ou doute.

Les figures que j'ai données du Brubru, mâle et femelle, les représentent tous deux de grandeur naturelle. Le ramage du mâle exprime très-distinctement le mot *bru*, répété deux et trois fois de suite, en grassayant et traînant un peu sur l'*r*. Enfin, il a absolument le même ramage que celui que fait

entend notre verdier dans la saison des amours, lorsque, perché sur le sommet des arbres, il appelle sa femelle. Quant à ses couleurs, elles sont agréablement variées de noir, de roux et de blanc, et demandent à être détaillées pour en connoître la distribution exacte.

Le mâle est d'abord plus grand que la femelle : il a le dessus de la tête et le derrière du cou noir ; le reste du plumage supérieur, c'est-à-dire le manteau, les scapulaires, le croupion et les recouvrements du dessus de la queue sont de cette même couleur mais très-chamarrés de blanc ; une ligne blanche borde le front près du bec, couronne l'œil, et se prolonge ensuite en s'élargissant dans le milieu du noir des côtés du cou. Sur l'aile règne une large tache blanche qui appartient en partie aux couvertures et aux moyennes pennes de l'aile, dont la plupart sont bordées de blanc, ainsi que les grandes pennes. Les quatre plumes du milieu de la queue sont noires, les autres ont progressivement un peu plus de blanc, de sorte que la première de chaque côté est entièrement bordée de cette couleur ; elles ont de plus chacune une tache blanche à leur pointe ; la queue est arrondie au bout par l'effet des plumes latérales qui sont un peu plus courtes que les autres ; les ailes pliées s'étendent environ à la moitié de sa longueur. La gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les recouvrements du dessous de la queue sont blancs ; il règne sur les flancs une bande d'un roux ferrugineux, qui, de chaque côté, depuis la poitrine jusqu'aux jambes, borde l'aile, quand elle est pliée et collée au corps. L'œil est brun et le bec noir. La femelle a tout le blanc de la partie supérieure du corps sali de roussâtre, et le roux des côtés est d'une teinte plus foible ; son noir a généralement aussi une teinte plus rembrunie.

Dans le jeune âge, le blanc est totalement roussâtre, même en dessous du corps. On trouve assez ordinairement ces oiseaux en petites troupes, excepté pourtant dans la saison des amours, où chaque couple vit isolé.

J'ai trouvé le nid du Brubru sur les mimosas à l'enfourchure des branches; il est composé en dehors de mousse et de petites racines, le dedans est garni de laine et de plumes. La ponte est de cinq œufs tachés de brun sur un fond blanc.

Je n'ai commencé à voir cette espèce que vers le vingt-huitième degré de latitude sud, sur les bords de la Grande-Rivière, où elle est très-abondante et peu farouche. Je n'ai jamais vu de ces oiseaux dans mon voyage à la côte de l'est, ni dans l'intérieur des terres à mon retour de chez les Caffres; mais je les ai constamment trouvés par-tout depuis la Grande-Rivière jusque vers le tropique.





J. Lebrecht Reinold D.

C. de Fessard sculp.

Le Cubla. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

L E C U B L A ,

N^o. 72, FIG. 1 et 2.

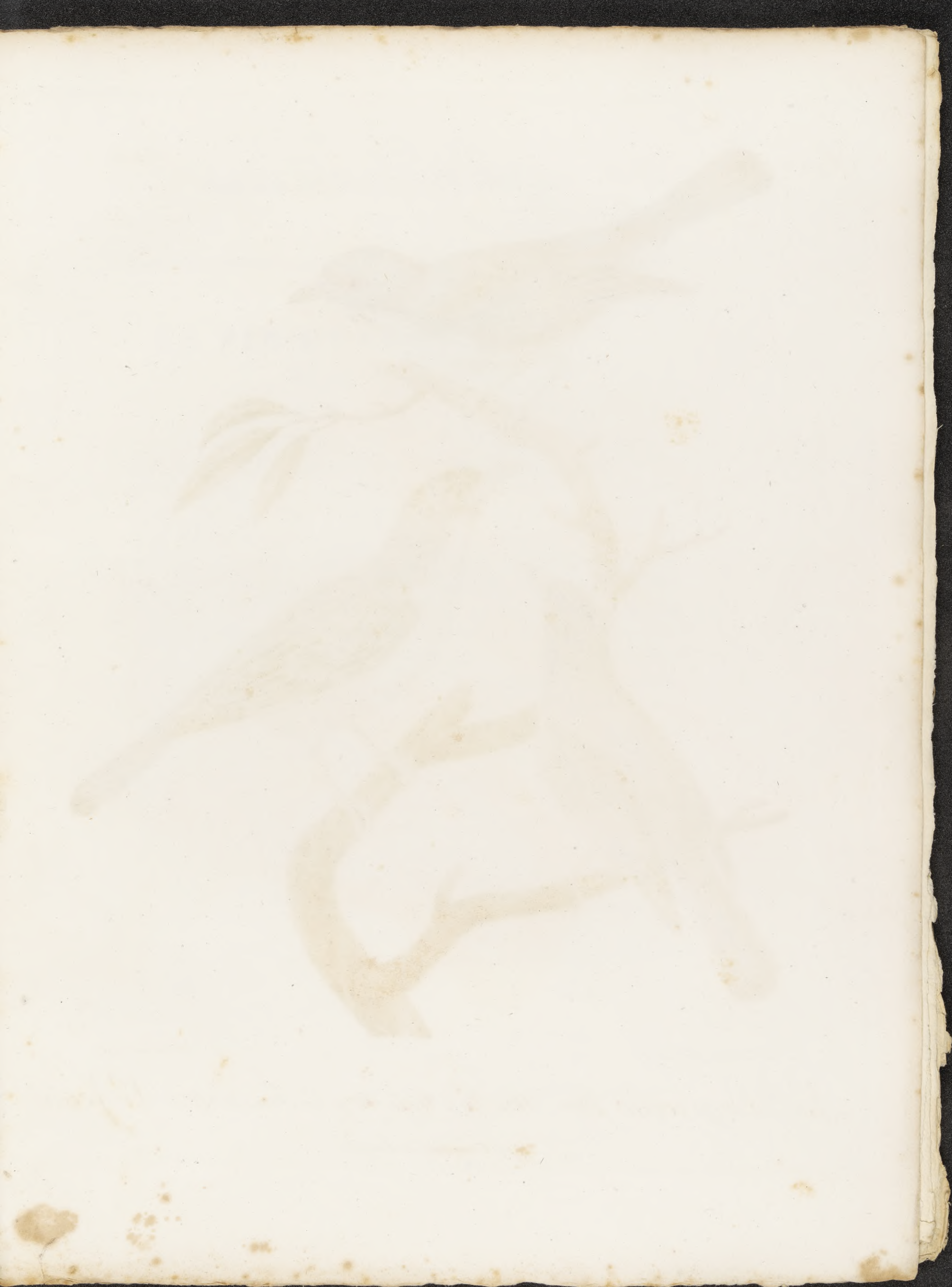
L'ESPÈCE que j'ai nommée Cubla est dans le pays d'Auteniquois et sur toute la longueur de la côte orientale de l'Afrique, depuis la rivière Duyven-Ocks jusque chez les Caffres, le représentant de la pie-grièche de l'article précédent, que j'ai nommée brubru d'après son ramage : ces oiseaux sont absolument de la même taille; au reste, les figures que j'ai données du mâle et de la femelle, les représentent tous deux dans leur état parfait et dans leur grandeur naturelle et respective. On trouve ces oiseaux réunis en petites troupes, de six à sept individus, composées de toute la famille; ils ne s'écartent jamais les uns des autres, et prennent tous part aux petits accidens ainsi qu'aux plaisirs qui surviennent à l'un d'eux. Ils vivent ensemble dans la meilleure intelligence, et lorsqu'il arrive à quelqu'un de la troupe de découvrir une nichée de chenilles, dont ils sont très-friands, il appelle, par un cri, tous les autres pour leur faire part de sa découverte. En un instant, toute cette petite troupe d'êtres toujours agissans ont visité toutes les branches d'un très-gros arbre, dont ils enlèvent très-bien, avec leur bec, les parties d'écorce, pour mettre à découvert les larves, les chrysalides et les insectes qui s'y réfugient, et dont ils se nourrissent. Dans la saison des amours, toute la famille se sépare par couples, pour donner leurs soins à une nouvelle génération; ils choisissent un

endroit tranquille, parmi les broussailles et les épines, où ils placent leur nid, composé de mousse entrelacée de racines flexibles. La ponte est de cinq ou six œufs.

La femelle est plus petite que le mâle. Celui-ci a la tête, le cou par derrière et le manteau d'un beau noir; le bas du dos est couvert de longues plumes soyeuses très-déliées et d'un blanc éblouissant. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, est blanc et légèrement mêlé d'une foible teinte grisâtre sur les flancs. Les scapulaires sont en partie mêlées de noir, de blanc et de grisâtre. Toutes les couvertures des aîles sont noires et en partie bordées de blanc; ses pennes sont également noires, et lisérées extérieurement par une ligne blanche. La queue, qui est noire, est arrondie par le bout, et chacune de ses plumes se termine de blanc; tandis que la plus latérale de chaque côté, porte dans ses barbes extérieures, une ligne de la même couleur. L'œil est d'un jaune vif; le bec et les ongles sont noirâtres. La femelle a son blanc sali de plus de grisâtre, et son noir est plus lavé.

Dans le jeune âge, cet oiseau au lieu de blanc porte du gris roussâtre, et son noir est d'un brun-roux.

Par son ramage, le mâle exprime très-distinctement les mots *châ châ*, entraînant beaucoup sur l'*â*. Quand il apperçoit ou un animal ou un homme, il hérissé toutes ses plumes, en écartant un peu les aîles, et s'approche de lui en répétant sans cesse son cri *châ châ*. Il sont, en général, peu farouches et très-communs, principalement dans les forêts d'Auteniquois.





J. Le Sueur Peintre

C. J. Fournier Sculp.

La Piegricche bleue. N^o 1. Le Mâle. N^o 2. La Femelle. N^o 3. Le Jeune

de l'Isle de la Dominique de Langlois.

LA PIE-GRIÈCHE BLEUE,N^o. 73, FIG. 1, 2 et 3.

QUOIQUÉ cette belle espèce ait été déjà décrite et même figurée, cela ne m'empêchera pas de donner encore ici les figures du mâle, de la femelle et du jeune; on ne sera pas fâché sans doute de voir dans cet ouvrage le portrait fidèle d'un des plus beaux oiseaux d'Afrique que nous connoissions; d'autant plus que celui qu'a publié Buffon, du mâle, dans le N^o. 298 de ses planches enluminées, est très-peu correct et ne donne nullement l'idée de la beauté de son coloris, et bien moins encore celle de sa forme. Brisson décrit de la manière la plus exacte et la plus détaillée le mâle et la femelle de cette même espèce, sous le nom de pie-grièche bleue de Madagascar (1), qu'elle porte également dans l'Histoire naturelle des oiseaux, par Buffon, qui ne fait cependant que l'indiquer, en la donnant comme une simple variété de la pie-grièche grise d'Europe (2). Nous avons déjà eu occasion de relever cette méprise en parlant de la pie-grièche à laquelle j'ai conservé le nom de fiscal, qu'elle porte dans toute la colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance; espèce que Buffon regarde aussi comme une

(1) *Ornithologie* de Brisson, tome II, page 197, planche 16, fig. 3.

(2) Voyez l'*Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, tome II, à l'article de la pie-grièche grise d'Europe.

variété de la pie-grièche grise; il s'ensuivroit conséquemment que le fiscal et la Pie-grièche bleue de cet article ne seroient également qu'une seule et même espèce variée par l'influence du climat; ce qui est d'autant plus absurde à présumer que ces deux oiseaux, comme je l'ai déjà dit, habitent le même canton, vers les confins du pays des Grands Namaquois, où je les ai trouvés, et que, quoiqu'ils vivent sur le même terrain, ils ne se mêlent jamais ensemble.

Il sera facile de se convaincre, par un seul coup-d'œil de comparaison sur les figures que j'ai données de ces oiseaux, que bien loin d'avoir entre eux le moindre rapport de taille et de distribution de couleurs, à leurs nuances près, comme le dit Buffon, ils sont, au contraire, très-différens, non-seulement à cet égard, mais qu'ils s'éloignent l'un de l'autre par les caractères de la queue, qui, dans la Pie-grièche bleue est carrément coupée à son extrémité; c'est-à-dire, que toutes les plumes qui la composent sont égales entre elle; au lieu que dans le fiscal elle est très-étagée. En comparant aussi le bec de ces oiseaux, on y trouvera une différence assez sensible.

Aureste, c'est peut-être trop insister sur des erreurs qu'auroit détruit le premier coup-d'œil sur les figures parfaites que j'ai données de ces deux pie-grièches; mais, quoique des erreurs de cette nature puissent paroître fort peu de chose en elles-mêmes, il n'en est pas moins vrai qu'elles sont dans le cas d'égarer et de conduire à des conséquences fausses, et par là tromper ceux qui, sans beaucoup d'examen, embrassent aveuglement les idées présentées avec le dehors séduisant d'une brillante élocution, et sur-tout encore quand elles sont appuyées par une grande réputation de savoir. Il étoit donc nécessaire de combattre celles-ci d'une manière qui ne laissât pas le moindre

doute ; car dans les sciences il n'est point de faute indifférente, vu que les plus petites erreurs conduisent à de plus grandes ; celle de cette variation considérable , supposée dans les oiseaux qui habitent différentes températures, est de la plus grande conséquence, en ce qu'elle nous conduiroit infailliblement à conclure que non-seulement tous les oiseaux du même genre doivent leur origine à une seule et même espèce, mais que généralement tous les oiseaux sont sortis de la même souche ; enfin, qu'un seul couple a produit, par des variations successives, tout ce que nous voyons d'oiseaux sur le globe entier. Car, enfin, si notre pie-grièche grise d'Europe a pu, n'importe par quelle influence, produire la pie-grièche d'Italie, la Pie-grièche bleue de cet article, la pie-grièche grise du Sénégal, la pie-grièche rayée de Cayenne, etc. etc. etc. ; il n'y a pas de raison pour qu'elle n'ait pas également produit, elle-même ou ses descendans, toutes les autres pie-grièches qui existent ; puisqu'il n'y a certainement pas plus de différence, et ne peut même y en avoir davantage entre elles, toutes comparativement les unes aux autres, qu'il ne s'en trouve entre toutes celles qui, suivant Buffon, en proviennent, et dont nous avons donné l'énumération à l'article du fiscal, description à laquelle je renvoie le lecteur, pour ne pas répéter ici ce que j'ai déjà dit ailleurs.

Or, si toutes les pie-grièches n'étoient que des variétés d'une seule et même espèce, on conçoit que la même conséquence pourroit s'appliquer aussi et avec tout autant de fondement, à tous les autres genres, dont les différentes espèces, qui ne seroient plus ici que des variétés accidentelles, ont entre elles assurément tout autant de rapport que nous en avons trouvé entre les pie-grièches. Ainsi donc nous n'aurions plus dans chaque genre qu'une seule souche primitive, et c'est de chacune de ces souches que seroient sorties toutes les variétés supposées.

La difficulté seroit seulement d'établir à laquelle on accordera les honneurs de la prééminence, ce qui peut-être ne seroit pas un sujet traité bien paisiblement par les savans; mais enfin, je les suppose bien d'accord à cet égard, et que chaque branche aînée soit bien duement constatée, tout aussi bien enfin, et par des raisons tout aussi solides que celles qui ont irrévocablement assigné pour père commun des différentes races canines, le laid mais très-actif et utile chien de berger. Ainsi donc un aigle aura produit tous les aigles, un vautour tous les vautours, un corbeau tous les corinacés, un calao tous les calaos, etc. D'ailleurs, pourquoi non? car enfin bien des gens trouveront qu'il n'y a pas plus de différence entre le grand aigle, l'aigle commun, le petit aigle, le pigargue et tous les autres aigles, qu'il n'y en a entre un chien de berger, un dogue, un levrier, un caniche, un roquet, etc. Ainsi donc, ceci étant bien posé, si nous comparons ensemble un aigle avec un vautour, je ne vois pas de raison qui puisse empêcher de croire qu'ils ne sont pas sortis d'une même souche, et cela par un raisonnement bien simple que voici : Si le chien turc, dont le corps est nu, et l'épagneul qui, au contraire, l'a couvert d'un long poil fourré, ont tous deux une même origine, pourquoi l'aigle à la tête emplumée et le chauve vautour (1) ne descendroient-ils pas d'un père commun? Si nous comparons enfin, toutes les souches primitives les unes avec les autres, et que les faisant rentrer successivement l'une dans l'autre, suivant les convenances réciproques qu'on trouvera entre elles, et qui souvent sont même plus grandes entre un genre et un autre, qu'entre deux espèces du même genre, nous les réduirons encore de beaucoup. Qui ne conviendra pas, pour ne citer entre mille qu'un seul exemple,

(1) Les méthodistes ont assigné, comme caractères invariables chez les vautours, la nudité de la tête et d'une partie du cou.

que le calao à bec rouge du Sénégal (1), diffère bien plus du calao rhinocéros (2), quoiqu'ils soient du même genre, que le grand aigle ne diffère d'une buse, ou que le grand duc ne diffère de la chouette commune, quoiqu'ils soient reconnus pour appartenir à des genres différens. Enfin, nous voyons que d'encore en encore, et en réduisant toujours, nous pourrions facilement conclure qu'il n'y avoit originairement qu'un seul oiseau, dont seroient descendus tous les autres oiseaux. On sent bien qu'en appliquant la même théorie successivement aux quadrupèdes, aux poissons, aux insectes, etc.; enfin à tous les différens ordres du règne animal, à qui nous trouverions bien certainement à chacun en particulier, entre tous les êtres qui les composent, les mêmes rapports que ceux que nous avons vus dans les oiseaux, on pourroit tirer la même conséquence à l'égard de chacun d'eux pris séparément. Ainsi donc l'autruche et l'oiseau mouche, chez les oiseaux, auroient la même origine; comme la giraffe et la musaraigne, dans les quadrupèdes; le requin et le goujon, parmi les poissons; le devin et la plus petite couleuvre, entre les reptiles; et enfin le crocodile et le plus petit lézard; ainsi que le luth ou le caret et la plus petite tortue, dans la classe des quadrupèdes ovipares, etc. Comment nos théologiens n'ont-ils pas imaginé ce système nouveau qui les auroit tirés d'un grand embarras, en expliquant clairement la possibilité de loger et de nourrir dans l'arche, qui n'avoit, autant que je puis m'en rappeler, que trois cents coudées de longueur, toutes les espèces d'animaux qui existoient du tems du déluge universel, et qui, par une suite des mêmes raisonnemens que nous avons faits, ne devoient certainement pas, à beaucoup près, être dans ce tems là aussi nombreux qu'ils le

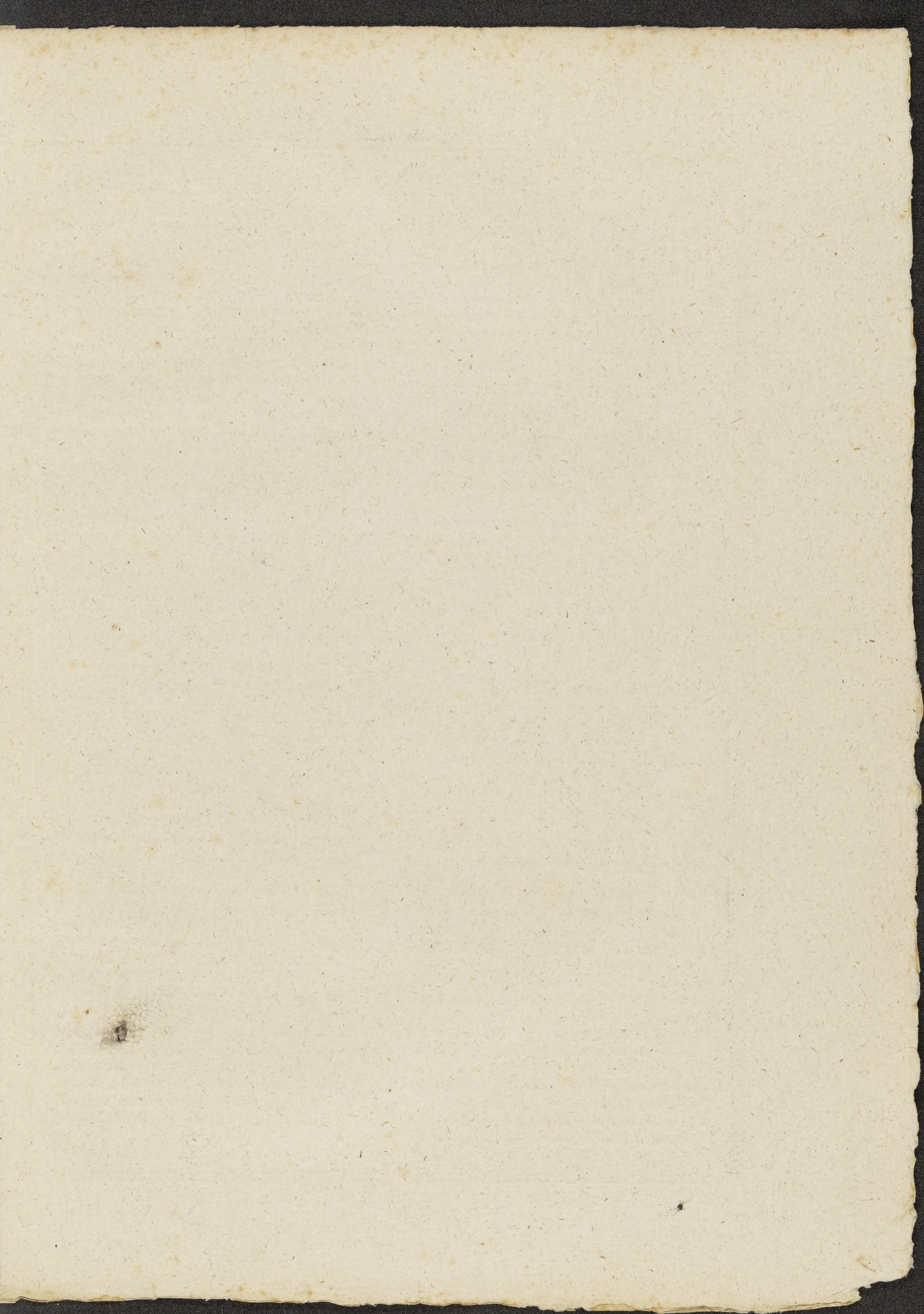
(1) Voyez les planches enluminées de Buffon, N^o. 260.

(2) Ibid, N^o. 934.

sont aujourd'hui? Et pour appuyer ceci, Montbeillard ne nous apprend-il pas encore, qu'il se forme chaque jour de nouvelles races d'animaux? et pour n'en citer qu'un seul exemple, la corbine et le freux n'ont-ils pas, suivant lui, produit ensemble, de nos jours, la corneille mantelée? Nous ne pouvons même en douter « car les anciens n'ont rien dit de cet oiseau, et il vole par troupes nombreuses comme le freux. Il n'est point une variété de ce dernier, car il ressemble à la corbine, dont il n'est point une variété non plus, puisqu'il vole par troupes, et change deux fois de demeure par an (1). » Ceci n'est-il pas bien clair?

Nous bornerons ici toutes les réflexions que nous aurions pu faire encore sur la filiation des animaux, pour remonter à l'origine de leurs races primitives; ce qui auroit facilement pu nous conduire bien plus loin, et simplifier de beaucoup l'histoire de la création, que nous aurions pu réduire à un être seul; l'homme, par exemple, qui a bien pu produire l'orang-outang, qui lui ressemble si fort; et celui-ci, par la *succession des temps*, par les *différentes nourritures*, par les *différens degrés de chaleur et de froid*, et enfin peut-être par les diverses combinaisons des *molécules organiques*, etc., en a produit d'autres, qui eux-mêmes, par les mêmes lois et des mélanges fortuits, auront engendré d'autres variétés; et, par degré, en descendant ainsi, par des nuances imperceptibles, à toutes les espèces de quadrupèdes, nous parviendrions, d'un côté, aux phoques, aux morses etc., qui nous conduisent aux poissons; d'un autre, aux polatouches et aux chauve-souris, qui nous font passer aux oiseaux; et enfin aux pangolins et aux fourmilliers, qui nous mènent aux reptiles, etc. etc. etc. Au reste, nous laissons à de plus grands philosophes et à des génies supérieurs le soin d'étendre et de développer

(1) *Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, tome V, page 87 de l'édition in-12.
des



EXTRAIT du Catalogue de J. J. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

ANNALES de chimie, par Guyton, Monge, Berthollet, Fourcroy, Adet, Séguin, Vauquelin, Pelletier, C. A. Prieur, Chaptal et Van Mons. 1789 à 1800, 36 vol. *in-8°*. et un vol. de table br. — Prix, 150 fr.

La suite sous presse.

Description des gîtes de Minéral, des forges et des salines des Pyrénées, suivie d'observations sur le fer mazé et sur les mines des sards en Poitou, par M. de Dietrich. Paris 1786, 4 vol. *in-4°*. avec planches. — 48 fr.

Dictionnaire des arts de peinture, sculpture et gravure, par Watelet et Levesque. Paris 1792, 5 vol. *in-8°*. de plus de 700 pages chacun. — 30 fr.

Elémens nouveaux de la science de l'homme, par Barthez. Montpellier 1778, *in-8°*. br. — 3 fr.

Esquisse d'une histoire de la médecine et de la chirurgie, depuis leur commencement jusqu'à nos jours, ainsi que de leurs principaux auteurs, progrès, imperfections et erreurs, traduite de l'anglois de M. W. Black, m. d., par Coray, docteur en médecine de l'université de Montpellier. Paris. 1 vol. *in-8°*. — 5 fr.

Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques premier jusqu'à la révolution, par Catherine Macaulay Crahan, traduit de l'anglois par Mirabeau. Paris 1796, 5 vol. *in-8°*. avec le portrait de mademoiselle Macaulay. — 18 fr.

Histoire générale de Languedoc, avec des notes et des pièces justificatives, par dom Vic et dom Vaissette. Paris 1730, 5 vol. *in-fol.* fig. — 120 fr.

Histoire de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, par un officier polonois, témoin oculaire. Paris 1797, *in-8°*. br. — 2 liv. 8 sous.

La République de Cicéron rétablie, traduite en françois par Bernardi, suivie du texte latin et de notes. 1 vol. *in-8°*. — 5 fr.

Loureiro flora cochinchinensis; sistens plantas in regno cochinchino nascentes, quibus accedunt alie observatae in sinensi imperio, Africâ orientale, Indiâque locis variis, cum notis C. F. Willdenow. Berolini 1793, 2 vol. *in-8°*. — 12 fr.

Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts, rédigé par A. L. Millin, 1^{re}. et 2^e. années. — 72 fr.

Le même, 4^e., 5^e. et 6^e. années, à commencer du premier prairial, an 6, dont il paroît deux numéros par mois. — 108 fr.

Mélanges mathématiques, ou Mémoires sur différens sujets de mathématiques, tant pures qu'appliquées, par le commandeur de Nieuport. Premier recueil contenant deux planches. Bruxelles 1794 à 1799, 2 vol. *in-4°*. — 24 fr.

Métrologie, ou table pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens, et principalement à

déterminer la valeur des monnoies grecques et romaines, d'après leur rapport avec les poids, les mesures et le numéraire en France, par Romé de l'Isle. Paris 1789. De l'imprimerie de Didot le jeune, *in-4°*. — 15 fr.

Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableau de la vie, orné de vingt-cinq figures dessinées et gravées par Moreau le jeune. Neuwied 1789 gr. *in-fol.* — 36 fr.

Necker (Nat. Josep.) Elementa botanica, genera genuina, species naturales omnium vegetabilium delectorum, eorumque caracteres diagnosticos ac peculiare exhibentia, secundum systema omologium seu naturale evulgata, cum 63 tabulis æri incis. Accedit corollarium et phytozoologia philosophica. Neowedæ 1791. 4 vol. *in-8°*. br. — 24 f.

Panoplie, ou réunion de tout ce qui a trait à la guerre, depuis l'origine de la nation françoise jusqu'à nos jours; armes offensives et défensives de l'homme et du cheval, machines de sièges et engins de bataille; ornemens, enseignes, instrumens de musique; duels, tournois, etc, précédée d'une connoissance exacte du mode militaire ancien et actuel, et de toutes les milices qui ont existé, ainsi que d'un grand vocabulaire qui en est la clef et qui rendra familiers au lecteur tous les termes obscurs et barbares, etc., par J. B. L. Carré, de Châlons-sur-Marne. Paris 1797, 2 vol. *in-4°*. dont un de figures, contenant les grandsdessins en manière de lavis. — 21 fr.

Rapport général des travaux de la société philomatique de Paris, depuis le premier janvier 1792, jusqu'au 23 frimaire de l'an 6 de la république, par le citoyen Silvestre, secrétaire de cette société. Suivi de l'éloge du citoyen Riche, par le citoyen Cuvier. Paris, l'an 6, *in-8°*. — 2 liv. 10 sous.

Statistique élémentaire, ou essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse, ouvrage consacré à l'instruction de la jeunesse, par Durand. Lausanne 1795, 4 vol. *in-8.* — 15 fr.

Théâtre de Sénèque, traduction nouvelle, enrichie de notes historiques, littéraires et critiques, par L. Coupé. Paris 1795, 2 vol. *in-8°*. — 7 liv. 10 s.

Le texte latin, qui est annoncé sur le frontispice, n'est pas imprimé. On a tiré 25 exemplaires sur papier vélin — 15 fr.

Traité de dynamique, dans lequel les loix de l'équilibre et du mouvement des corps sont réduites au plus petit nombre possible, et démontrées d'une manière nouvelle, et où l'on donne un principe général pour trouver le mouvement de plusieurs corps qui agissent les uns sur les autres d'une manière quelconque, par M. d'Alembert. Paris 1796, *in-4°*. — 9 fr.